

GDE – IRD – IFAS – WITS - EPU (Natal) - CEPD

## **ÉDUCATION ET DÉCENTRALISATION**

### **Expériences africaines et analyses comparatives**

Colloque international

10-14 juin 2002, Johannesburg

**« FAMILLE ET SCOLARISATION EN AFRIQUE » :**

**un réseau international de recherche  
au service de l'éducation**

**Marc PILON (IRD-UERD) et Yacouba YARO (PLAN-UERD)**

*Version provisoire*

Avril 2002



Réseau Thématique de Recherche n°7

## ***FAMILLE ET SCOLARISATION EN AFRIQUE***

7<sup>th</sup> Research Thematic Network

## ***FAMILY AND SCHOOLING IN AFRICA***

### **JUSTIFICATIONS DU THÈME**

Que ce soit à l'occasion des différentes conférences mondiales (sur la population, sur le développement, sur l'environnement, sur les femmes, etc.) ou à travers les organisations internationales (UNESCO, UNICEF, Banque Mondiale, PNUD, FAO, etc.), le rôle de l'éducation, et principalement de celle des femmes, dans le processus de développement est abondamment souligné. Tant pour les individus eux-mêmes que pour les pays, l'éducation constitue un enjeu majeur.

Beaucoup d'efforts sont entrepris pour améliorer les systèmes scolaires, tant quantitativement que qualitativement ; et force est de constater que la connaissance du phénomène éducatif demeure essentiellement axée sur l'offre : politiques éducatives, fonctionnement des systèmes scolaires, etc.

Toutes les publications officielles, tant au niveau national qu'international, ne réfèrent qu'aux seuls indicateurs issus des statistiques scolaires. Il en est ainsi dans les «Rapports mondiaux sur l'éducation» de l'UNESCO, comme des 18 indicateurs retenus par le « Forum mondial sur l'éducation » de Dakar, en avril 2000. Le « monde de l'éducation » produit ses propres statistiques et ne s'évalue qu'à travers elles.

Les travaux des chercheurs relatifs à la question des indicateurs en matière d'éducation se réfèrent eux-mêmes essentiellement aux statistiques scolaires (Friboulet *et al.*, 2000 ; Hersch Salganik et Calsyn, 2001). L'approche reste déterminée par le prisme du système éducatif.

La demande d'éducation, les comportements et stratégies familiales scolaires suscitent en revanche un intérêt bien moindre, tant de la part des décideurs que des chercheurs ; même si la situation change quelque peu. Au delà du constat général d'une sous-scolarisation rurale et féminine, on sait encore peu de choses sur les stratégies scolaires des familles : quels enfants scolarise-t-on ou non au sein des ménages ? comment agissent des facteurs tels que le statut familial des enfants, les caractéristiques des chefs de ménages, la structure des ménages, leurs conditions d'habitat, le besoin de main-d'œuvre à des fins domestiques et productives, etc. ?

Pour des pays étant souvent encore loin de la scolarisation (l'éducation de base) pour tous, mieux connaître ce que l'on peut appeler les facteurs (notamment familiaux) qui influent sur les pratiques scolaires s'avère assurément très important ; ils ne sont pas seulement d'ordre économique. Comme dans le domaine de la santé, si l'amélioration de l'offre est évidemment nécessaire, et les populations elles-mêmes y contribuent souvent, elle ne saurait suffire.

Comment accroître la connaissance sur les déterminants de cette demande d'éducation ? A ce propos, deux constats s'imposent.

D'une part, les statistiques scolaires s'avèrent inadaptées pour ce type d'approche ; de par leur nature, elles sont en effet quasiment muettes sur les caractéristiques individuelles et familiales des enfants : âge, sexe, statut familial, caractéristiques démographiques et socio-économiques du chef ménage, du ou des parents (si présents dans le même ménage), structure du ménage, conditions d'habitat, etc.

D'autre part, alors que les recensements ainsi que la plupart des enquêtes utilisant le même ménage comme unité de collecte comportent généralement ces informations au côté de celles relatives à l'éducation, leur sous-exploitation est patente ; l'analyse des déterminants de la scolarisation va rarement au delà de la prise en compte du sexe des enfants. L'une des raisons tient au fait que la scolarisation ne constitue pas un objet de recherche en soi pour les démographes, qui utilisent d'abord les variables sur l'éducation comme facteurs explicatifs des comportements démographiques (fécondité, santé, etc.).

Deux voies parallèles et complémentaires peuvent alors être suivies.

1°) La réalisation d'enquêtes est évidemment indispensable et le moyen le plus approprié au regard de problèmes spécifiques.

2°) Une autre voie, non exclusive de la précédente, réside précisément dans une « analyse secondaire » des sources de données existantes.

Certes, ce type de données comporte des limites : données collectées au niveau du ménage (unité résidentielle), donc sans information sur les enfants envoyés ailleurs et sur ceux, plus âgés, ayant déjà quitté le ménage ; données transversales ; pas d'information sur les revenus, etc..

Cependant, l'existence en grand nombre des recensements et enquêtes, et souvent à plusieurs dates pour un même pays, permet des approches comparatives dans l'espace et dans le temps qui peuvent être riches d'enseignement. Parallèlement à la réalisation d'enquêtes spécifiques qui demeurent indispensables, l'exploitation et l'analyse de ces données de recensements et d'enquêtes (pour lesquels l'étude de la scolarisation n'est pas l'objectif) peuvent ainsi apporter un éclairage nouveau.

En outre, ces sources de données permettent de produire des indicateurs relatifs aux systèmes scolaires eux-mêmes : par exemple, la répartition par année d'âge et par niveau d'enseignement de l'ensemble de la population scolarisée, des taux d'abandon, etc.

## **CRÉATION D'UN RÉSEAU THÉMATIQUE DE RECHERCHE**

La mise en commun de ces observations par un groupe de chercheurs, de statisticiens et de planificateurs de l'éducation (lors d'un séminaire tenu à Ouagadougou en novembre 1996) a conduit à la mise en place, au sein de l'Union pour l'Étude de la Population Africaine (UEPA), d'un Réseau Thématique de Recherche intitulé FASAF « Famille et scolarisation en Afrique » ; réseau qui fut officiellement lancé en juin 1997.

Le réseau repose essentiellement sur deux principes de fonctionnement :

- des exploitations secondaires et des analyses appropriées des données de recensements et d'enquêtes déjà réalisés ; mais sans s'interdire de réaliser des enquêtes spécifiques ;
- la constitution d'équipes-pays, devant associer les trois pôles suivants : recherche, services de la statistique et services de l'éducation.

Ses objectifs généraux sont les suivants :

- contribuer à renouveler l'approche scientifique de la demande en éducation ;
- valoriser au maximum les données existantes à tout moment ; montrer notamment les potentialités d'analyse des données issues des recensements, décriés pour leur coût et leur sous-exploitation ;
- contribuer à l'amélioration de la collecte et du traitement des questions relatives à l'éducation lors des recensements et enquêtes ;
- fournir aux décideurs de nouveaux éléments d'appréciation concernant l'articulation offre/demande en éducation ;
- renforcer les capacités nationales de recherche et œuvrer pour des collaborations plus étroites entre institutions de recherche, Services statistiques et de l'Éducation.

### **La structuration du réseau**

Le Réseau regroupe actuellement neuf équipes-pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo démocratique, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, Togo), des chercheurs du Nord et des membres de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO.

La coordination du réseau est actuellement assurée par l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso), sous la responsabilité de Yacouba YARO (de Plan International) et Marc PILON (chercheur de l'IRD (ex-ORSTOM), en poste à l'UERD).

## **Partenaires techniques et financiers**

Depuis sa création, le Réseau FASAF a reçu l'appui financier du CRDI, de la Coopération française, du CEPED, de l'IRD et de l'UNESCO.

L'UNESCO, consciente de la nécessité de diversifier les sources d'informations et de ne pas s'en tenir aux seules statistiques relatives au système scolaire, s'est associée, à travers son Institut des Statistiques, à l'élaboration d'un *Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensement et d'enquêtes en matière de scolarisation*.

La préparation d'une version anglaise, et améliorée, de ce Guide bénéficie en outre de la collaboration de l'USAID, de Macro International et de l'UNICEF.

## **Les rencontres scientifiques**

- *18-20 mai 1998, à Abidjan* : 1<sup>er</sup> séminaire-atelier du réseau pour la finalisation du « guide d'exploitation et d'analyse des données de recensement et d'enquête en matière de scolarisation ».
- *15-19 novembre 1999, à Ouagadougou* : séminaire international du CICRED « Stratégies éducatives, famille et dynamiques démographiques », co-organisé avec l'UERD. Cette rencontre a regroupé une quarantaine de chercheurs venant des quatre continents. Deux séances furent spécifiquement consacrées aux facteurs de la demande d'éducation, et le réseau fit l'objet d'une présentation à part.
- *6-10 décembre 1999, à Durban* : 3<sup>ème</sup> Conférence africaine de population de l'UEPA, où une séance formelle fut organisée par le Réseau sur le thème des « déterminants familiaux de la scolarisation ».
- *5-20 décembre 2001, à Bamako* : en collaboration avec le CERPOD et l'Université de Montréal, « séminaire de formation à l'analyse et la dissémination des résultats sur le thème dynamique familiale et scolarisation ». Ce séminaire régional a réuni des participants de 8 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Togo).

## **Les publications**

- 1999 - *Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensement et d'enquêtes en matière de scolarisation*, « Les Documents et manuels du CEPED » n°9, CEPED-UEPA-UNESCO, Paris, 103p.
- Pilon M. et Yaro Y. (éds.), 2001 - *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherches*, UEPA, Dakar, 221p.

## Les perspectives

Un certain nombre d'activités sont en cours ou en projets :

### *Introduction de la problématique de l'éducation dans les Observatoires de population et santé*

Depuis l'année 2001, trois observatoires de population et santé situés en Afrique de l'Ouest se sont engagés dans une prise en compte de la problématique éducative dans leur système de collecte :

-l'observatoire de Niakhar, au Sénégal, géré par l'IRD, couvre une zone rurale de 200 km<sup>2</sup> comprenant 30 villages et une population de 31 000 habitants ;

-l'observatoire du Centre de Recherche en Santé de Nouna (CRSN), au Burkina Faso s'étend sur une superficie 1 756,2 km<sup>2</sup> environ. Il compte 41 villages (zone rurale) plus Nouna, localité semi-urbaine et chef lieu de la province de la Kossi. La population totale couverte par l'observatoire est 60 000 habitants ;

-l'observatoire de population, santé, éducation et habitat à Ouagadougou, géré par l'UERD (en phase de démarrage).

Les intérêts de cette démarche sont multiples :

L'introduction de la dimension temporelle : la méthodologie des observatoires va ainsi permettre, pour chacun d'eux, à la fois un suivi de la scolarité au cours d'une même année scolaire (ce qui permettra notamment une étude approfondie de l'absence des élèves) et, de manière longitudinale, un suivi de cohorte qui pourra s'étendre sur tout le primaire, voire au delà, pour les enfants restant sur le « territoire » de l'observatoire.

Les possibilités d'analyse comparative et d'une contextualisation des approches : cette démarche ayant fait dès le départ l'objet d'une collaboration scientifique entre les trois observatoires, qui a aboutit à une conception commune de ces nouveaux matériaux de collecte, elle permettra des approches, des analyses comparatives originales, à plusieurs niveaux : entre deux milieux ruraux (sénégalais et burkinabè) mais s'inscrivant dans des contextes socioculturels différents ; entre les milieux rural, semi-urbain (Nouna) et urbain (Ouagadougou) pour le Burkina Faso.

L'articulation avec des bases de données existantes : ces nouveaux matériaux de collecte viennent en complément d'un système de collecte recueillant déjà de très nombreuses informations, qui pourront donc faire l'objet d'une mise en relation (données sur la structure, les conditions de vie des ménages, sur la santé).

La mesure de l'impact des problèmes de santé sur la scolarisation : il va enfin s'agir de concevoir une démarche de collecte appropriée pour la mesure de l'impact des problèmes de santé (des enfants eux-mêmes et de leur milieu familial) sur la scolarisation.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Mettre au point une démarche de collecte et d'analyse susceptible d'être reprise par les autres observatoires ;
- Fournir des résultats originaux sur les facteurs influant sur la scolarisation ;
- Étudier de manière plus approfondie le problème de l'absence des élèves et le processus conduisant à l'abandon scolaire ;
- Mesurer l'impact des problèmes de santé sur la scolarisation ;
- Produire de nouveaux indicateurs relatifs à la demande d'éducation, susceptibles d'aider les décideurs en matière d'éducation.

### *La réalisation d'enquêtes biographiques*

Grâce à un financement de l'ACDI, le CERPOD et l'Université de Montréal ont réalisé en 2000 au Mali une enquête nationale sur « la dynamique familiale et la scolarisation ». L'originalité de cette enquête est le recours à la méthode des biographies appliquée à la problématique de la scolarisation.

Ce type d'approche ouvre des perspectives nouvelles d'analyse, permettant notamment la prise en compte de la dimension temporelle du processus de scolarisation et sa mise en relation avec les autres événements affectant le milieu familial de l'enfant.

Dans la mesure des possibilités d'obtenir de nouveaux financements, le Réseau FASAF souhaiterait vivement pouvoir reproduire ce type d'enquêtes dans d'autres pays.

### *Développer l'analyse secondaire des recensements*

Un accent particulier doit être mis sur l'utilisation des données censitaires, en raison de leur caractère d'exhaustivité. Contrairement aux données d'enquêtes nationales, elles permettent d'effectuer des analyses spatiales à des niveaux géographiques très fins (le village, le secteur urbain) ou auprès de sous-populations spécifiques (des ethnies ou groupes linguistiques minoritaires, des groupes sociaux particuliers, etc.).

La possibilité offerte de représentations cartographiques des résultats pourrait s'avérer très précieuse pour les acteurs de terrain.

Un projet d'atelier d'analyse est à l'étude.

### *L'élaboration d'« indicateurs du droit à l'éducation »*

Suite à un colloque organisé sur ce thème à Ouagadougou, à l'initiative de l'Université de Fribourg (Suisse), l'équipe-pays du Burkina Faso participe à une recherche collective pilote. Il s'agit notamment de proposer un certain nombre d'indicateurs relatifs au « droit à l'éducation », pouvant être produits à partir des « données non scolaires », à savoir les données de recensement et d'enquêtes.

Dans des pays, comme le Burkina Faso, où la scolarisation de tous les enfants en âge scolaires est loin d'être atteinte, le problème de l'accès à l'école doit être posé dans ses différentes dimensions et se traduire par des mesures adéquates. La problématique des

« indicateurs du droit à l'éducation » implique d'aborder la question de l'« accessibilité » en termes de disparités, d'inégalités, d'iniquités...

Un prolongement de cette étude pourrait être envisagé, en direction des autres pays concernés par le Réseau FASAF.

## **ILLUSTRATIONS DE RÉSULTATS OBTENUS**

Avant de présenter quelques résultats, il convient de décrire la démarche suivie qui renvoie à plusieurs niveaux d'analyse et de mesure, comme l'illustre le schéma ci-dessous issu du « Guide » (CEPED-UEPA-UNESCO, 1999 : 9).

Les informations généralement disponibles peuvent être réparties en quatre catégories :

- les caractéristiques individuelles des enfants ;
- les caractéristiques individuelles du chef de ménage ;
- les caractéristiques individuelles des autres membres du ménage ;
- les caractéristiques du ménage (taille, composition, conditions d'habitat, etc.).

Mais il faut ajouter l'information sur le lieu de résidence : outre la distinction première entre les milieux rural et urbain, elle peut aussi permettre de produire des résultats à des niveaux géographiques divers, en fonction de la nature de la source de données : région, province, département, village, secteur urbain.

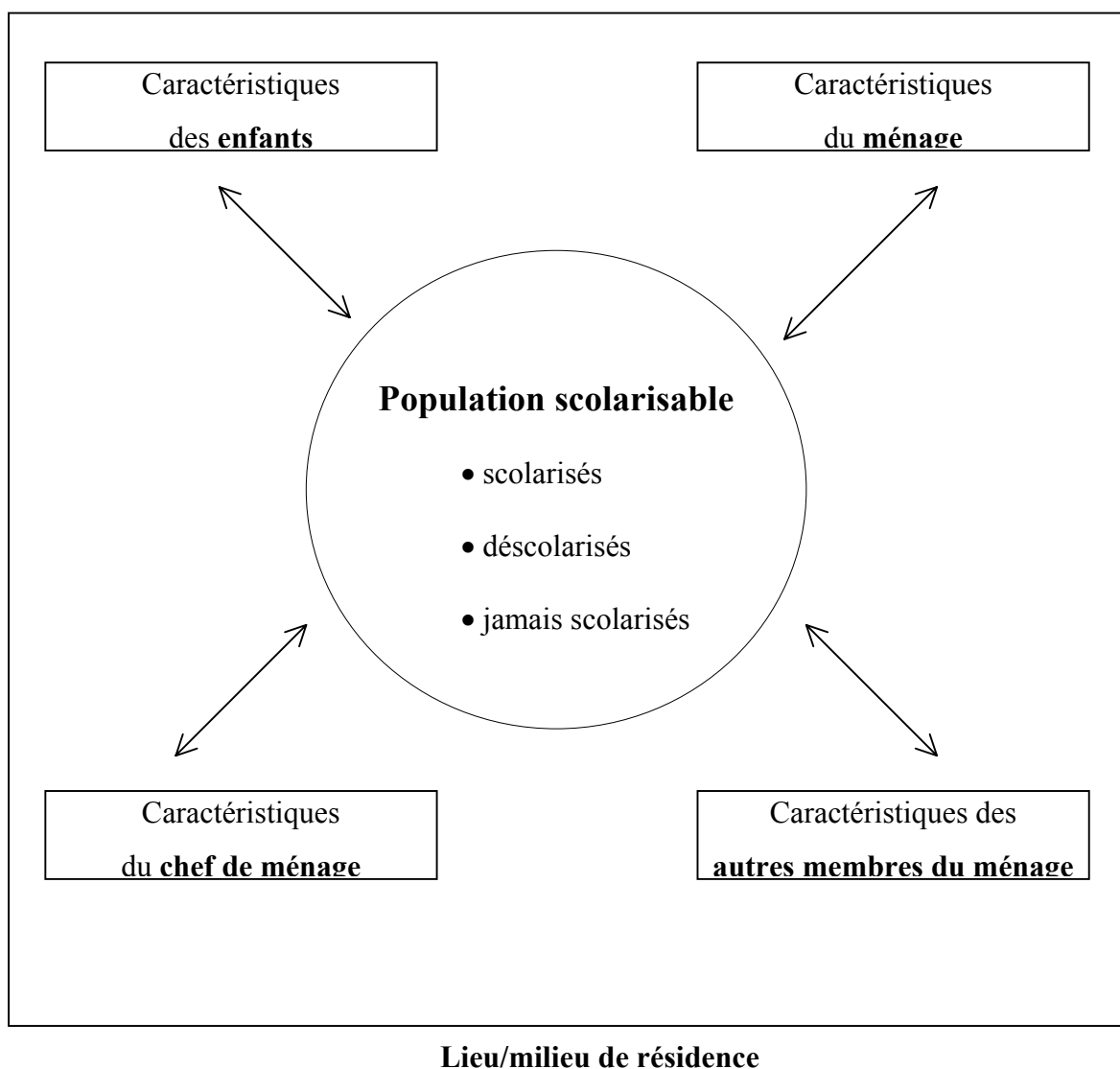
Trois cas de figure, qui peuvent par ailleurs se combiner dans le temps, caractérisent, à une date donnée, les enfants en âge d'être scolarisés (scolarisables) : la mise à l'école (scolarisation), la non mise à l'école (non scolarisation), le retrait de l'école ou l'abandon (déscolarisation). Ce qui définit ainsi trois sous-ensembles, disjoints, de la population scolarisable :

- les enfants scolarisés (scolarisés) ;
- les enfants qui l'ont été mais ne le sont plus (déscolarisés) ;
- les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école (jamais scolarisés).

En outre, les sources de données utilisées permettent de dépasser le niveau individuel - en l'occurrence, celui des enfants- généralement retenu dans les analyses, pour considérer également le niveau du ménage (quels sont, par exemple, les ménages qui scolarisent tous leurs enfants, les ménages qui n'en scolarisent aucun, etc. ?).



## CADRE CONCEPTUEL



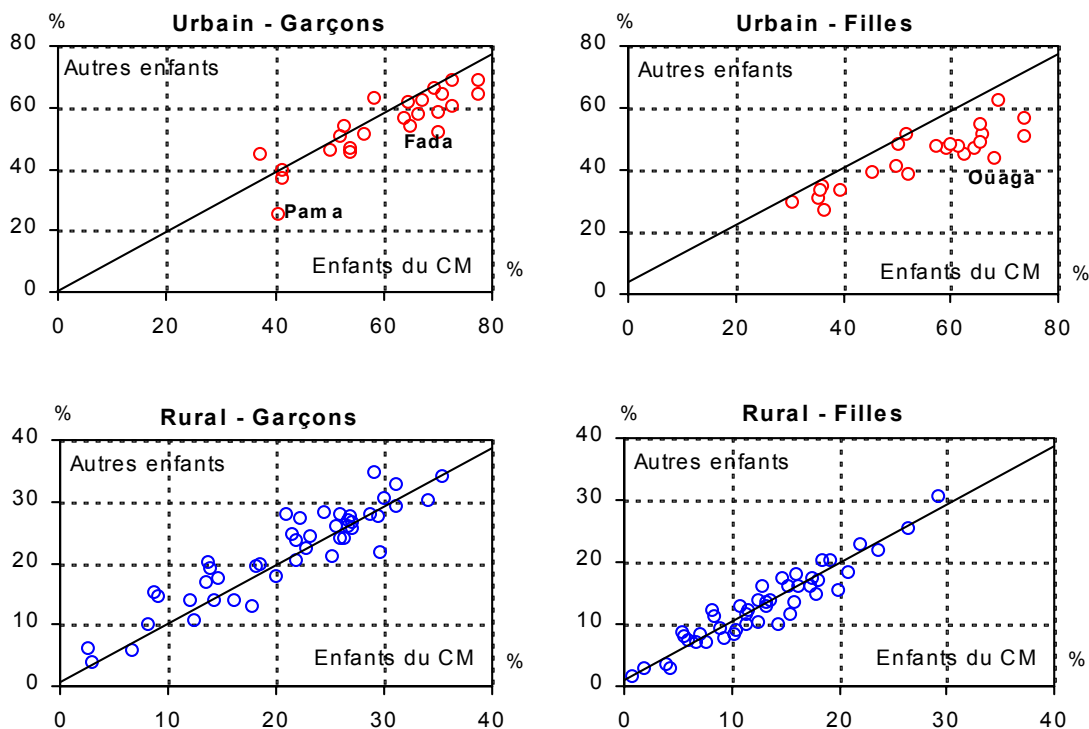
Les résultats présentés ci-après constituent des illustrations des possibilités d'analyse des données de recensement et d'enquêtes. Basés essentiellement sur de simples croisements de variables, ils peuvent ainsi être facilement produits. Mais il est évident que des analyses statistiques plus approfondies, de type multivarié (analyse factorielles, régressions logistiques, etc.), sont nécessaires pour aller plus loin dans la compréhension des facteurs influant sur les pratiques scolaires des familles.

## De l'ambivalence entre confiage et scolarisation...

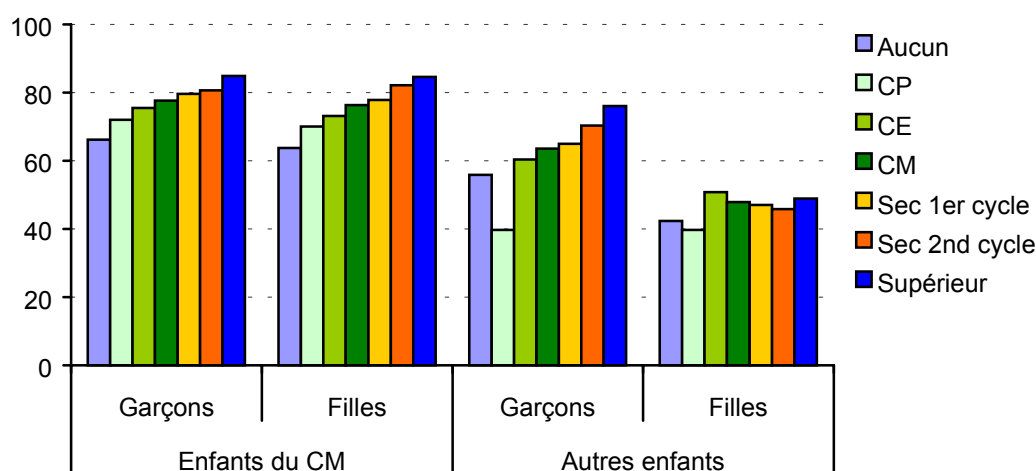
D'après les résultats du recensement de 1996, la distinction des enfants selon qu'ils sont "enfants du chef de ménage" ou "autres enfants" révèle des taux net de scolarisation, pour les enfants de 7-12 ans, guère différents en milieu rural (des situations très variées selon les Provinces, mais le plus souvent à l'avantage des seconds), mais en revanche très nettement en faveur des premiers dans les villes (notamment à Ouaga) : le confiage pour motif de scolarisation se fait plus volontiers en milieu rural ; en ville, c'est plutôt "l'aide familiale" qui motive le confiage d'enfants (issus des campagnes), et surtout des filles (figure 4).

Ces résultats confirment que le triptyque école-travail-confiage (des enfants) constitue assurément un élément-clé des processus de scolarisation en Afrique ; la relation entre confiage des enfants et scolarisation revêt une certaine ambivalence. D'un côté, des enfants sont confiés pour être scolarisés ; d'un autre côté, souvent en compétition avec l'école, le travail des enfants peut être requis à des fins domestiques, productives et/ou commerciales, selon une intensité et des modalités qui varient aussi en fonction de la composition démographique des ménages à un moment donné et qui implique différemment les enfants selon leur sexe et leur statut familial. Mieux comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre apparaît d'autant plus important que sur fond de crise économique, le confiage d'enfants, surtout en direction des villes, est souvent plus proche du transfert de main-d'œuvre (allant parfois jusqu'à l'exploitation) que d'une pratique de socialisation et/ou de scolarisation.

Taux net de scolarisation (7-12 ans) selon le statut familial et le sexe des enfants par milieu de résidence (recensement de 1996, BF)



Taux net de scolarisation (7-12 ans) selon le statut familial et le sexe des enfants par niveau d'instruction d chef de ménage à Ouagadougou (recensement de 1996)

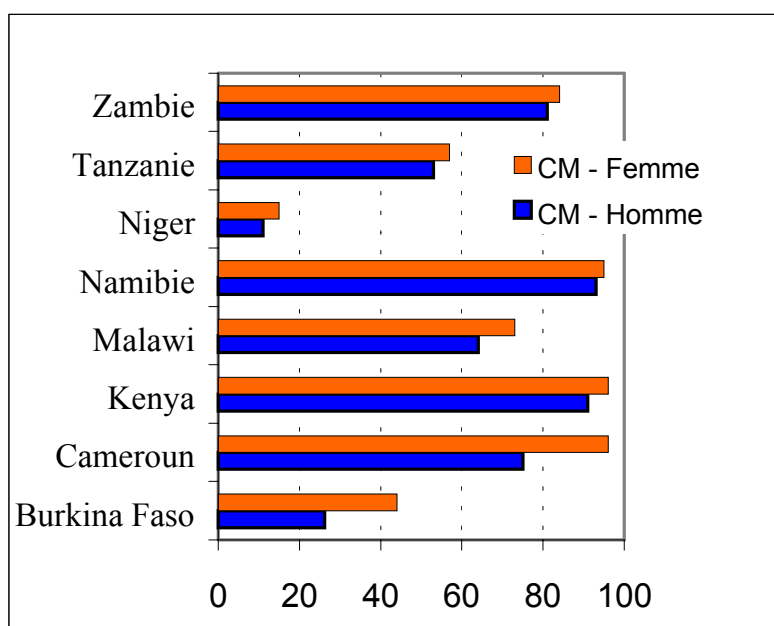


**Les femmes (chefs de ménage) seraient plus favorables que les hommes à la scolarisation**

Ce résultat peut paraître surprenant quand l'on sait que les ménages dirigés par une femme sont en moyenne désavantagés économiquement, dans une situation plus précaire. Il est vrai aussi que le statut “femme chef de ménage” renvoie à des situations familiales et économiques très diverses ; notamment, en cas de femmes mariées, la “non présence résidentielle” du mari n’implique pas forcément sa non implication dans la scolarisation des enfants. En attendant des investigations plus approfondies, des éléments d'explication peuvent être avancés : les femmes, en général, investissent davantage que les hommes dans leurs enfants, que ce soit en termes de temps, d'argent ou de soutien affectif, et cela est particulièrement vrai en matière d'éducation ; on peut penser qu'ayant été elles-mêmes, dans l'ensemble, victimes d'une sous-scolarisation, les femmes perçoivent mieux que les hommes l'enjeu de l'instruction pour le devenir de leurs enfants ; en outre, leur attente est forte d'un "retour sur investissement" lorsque leurs enfants auront un emploi. La confirmation d'un tel résultat pourrait alors amener à nuancer le poids de la contrainte financière, en posant le problème en terme de gestion des ressources et de choix opérés par les hommes et par les femmes.

Des différences de scolarisation entre garçons et filles (et en fonction de leur statut familial) aux différences de pratiques scolaires entre hommes et femmes, la problématique de la scolarisation sous l'angle du genre, des rapports entre sexes, apparaît essentielle.

## Taux net de scolarisation (6-14 ans) selon le sexe des enfants et du chef de ménage (DHS)

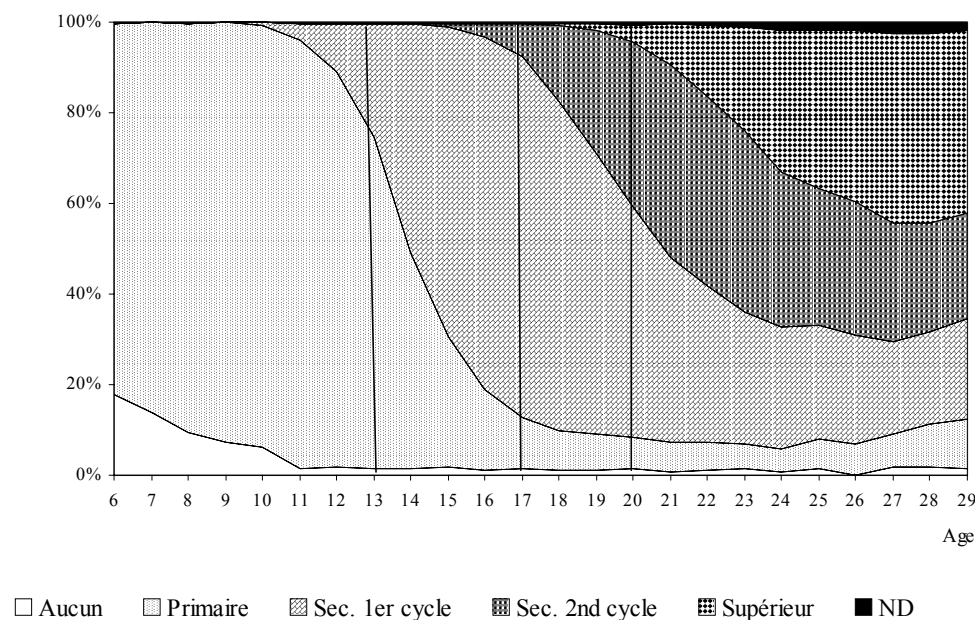


### Mise en lumière de l'inefficacité d'un système scolaire

Au Burkina Faso, l'existence de deux ministères de l'éducation, l'un relatif à « l'éducation de base » et l'autre aux niveaux secondaire et supérieur, se traduit par l'impossibilité avec les statistiques publiées d'avoir une vision globale de la population scolarisée, selon l'âge et le niveau d'enseignement.

Malgré les réserves liées aux biais relatifs aux déclarations sur l'âge, ce simple graphique présente l'intérêt de bien mettre en lumière les dysfonctionnements du système scolaire burkinabè, notamment sa faible efficacité : on relève en effet une proportion importante d'élèves « scolarisés » dans un niveau d'enseignement donné mais ayant largement dépassé l'âge légal. Par exemple, pour le niveau secondaire du 2<sup>nd</sup> cycle, dont la tranche d'âges légale est 17-19 ans, la grande majorité des élèves de ces âges sont encore scolarisés à des niveaux inférieurs ; et la majorité des élèves du niveau secondaire du 2<sup>nd</sup> cycle ont un âge supérieur à 19 ans.

## Répartition de la population scolaire totale par année d'âge, selon le niveau d'instruction atteint, Burkina Faso, recensement de 1996.



### La scolarisation appréhendée au niveau des ménages

Les taux de scolarisation sont des mesures effectuées au niveau des enfants. C'est oublier que ces enfants résident dans des ménages, en nombre plus moins élevé, en fonction des différences de composition familiale des ménages, selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, qui renvoient à la fois aux modes de structuration des ménages, aux niveaux de fécondité et de polygamie, aux logiques et à l'intensité de la circulation des enfants...

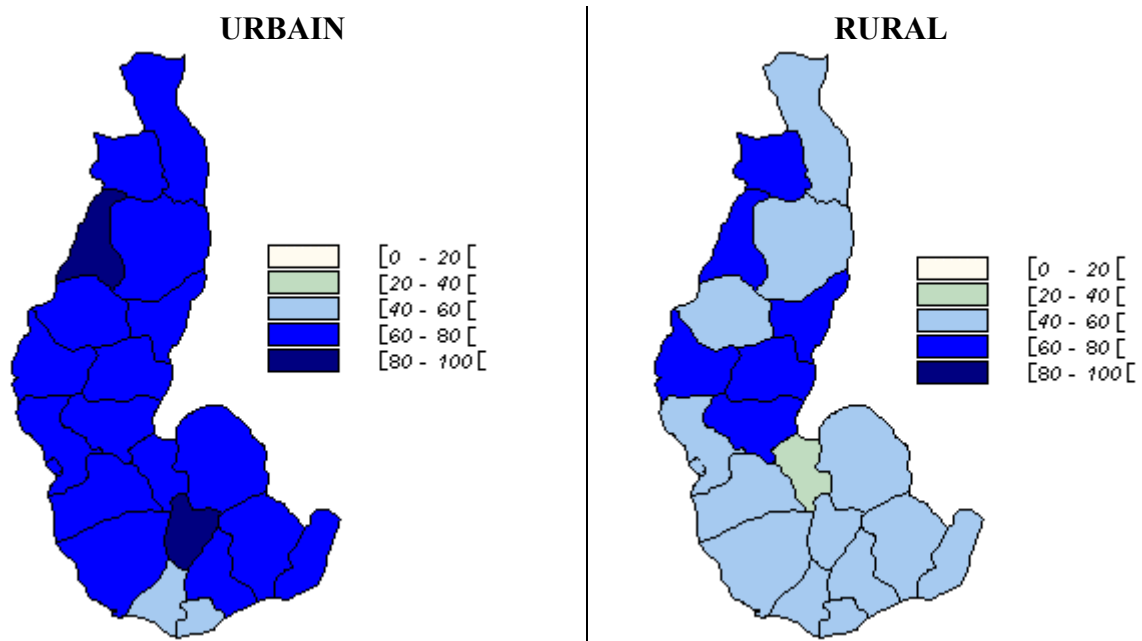
Dans une perspective de mise en place de politiques d'appui aux familles, une information de base à connaître est de savoir combien et quelle proportion de ménages, à un moment donné et pour tel zone géographique (pays, région, ville...), sont concernés par la scolarisation : en fonction du nombre d'enfants d'âge scolaire ; de ce point de vue, le caractère exhaustif des recensements rend l'exploitation de leurs données particulièrement précieuse en terme de planification. Par ailleurs, dans la mesure où tous les enfants ne sont pas scolarisés, il s'avère très intéressant de savoir quel est le « profil scolaire » des ménages : le nombre moyen d'enfants scolarisés, le pourcentage des ménages selon que la totalité, une partie ou aucun des enfants sont scolarisés.

Sont ainsi résumés dans le tableau ci-dessous un certain nombre de ces indicateurs, en fonction du sexe du chef de ménage et du milieu de résidence. Le calcul de ces indicateurs nécessite des exploitations spécifiques des données (pour le passage du niveau individuel au niveau ménage) qui s'avèrent très lourdes à l'échelle de tout un recensement national. Les résultats présentés ci-dessous ont été obtenus à partir d'un échantillon représentatif de 1 %.

Indicateurs de scolarisation (7-12 ans) au niveau des ménages, selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence (recensement de 1996 ; BF)

Indicateurs	Milieu urbain		Milieu rural		Total
	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	
% des ménages ayant au moins 1 enfant scolarisable (7-12 ans)	49,2	51,1	59,8	49,4	57,3
Répartition des ménages selon le nombre d'enfants scolarisables (pour les ménages concernés)					
1	44,6	57,7	39,4	53,7	41,4
2	35,6	28,9	32,5	34,5	33,0
3 et +	19,8	13,4	28,1	11,8	25,6
Total	100	100	100	100	100
Nombre moyen d'enfants scolarisables par ménage	1,86	1,62	2,06	1,64	2,0
Répartition des ménages selon le nombre d'enfants scolarisés (pour les ménages concernés)					
Scolarisation totale	49,1	5,4	10,1	19,4	16,7
Scolarisation partielle	23,1	19,1	14,4	13,8	15,7
Scolarisation nulle	27,8	26,8	75,5	66,8	67,6
Total	100	100	100	100	100
% des ménages ayant au moins 1 enfant scolarisé (7-12 ans)	72,2	73,2	24,5	33,2	32,4
Nombre moyen d'enfants scolarisables par ménage	1,14	1,06	0,34	0,44	0,48

Les deux cartes ci-dessous, qui donnent pour Madagascar la proportion des ménages ayant tous leurs enfants de 6-14 ans scolarisés, met bien en lumière les différences entre les milieux urbain et rural.



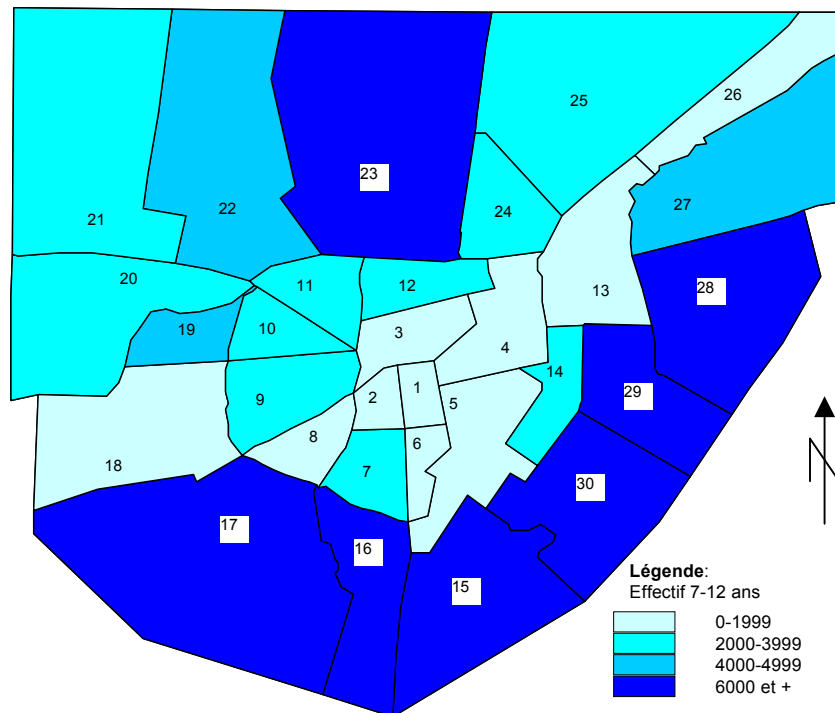
### Les disparités intra-urbaines à Ouagadougou

Les cartes ci-dessous illustrent quant à elles l'existence des disparités intra-urbaines au sein de la capitale burkinabé, Ouagadougou, tant du point de vue démographique qu'en matière de scolarisation.

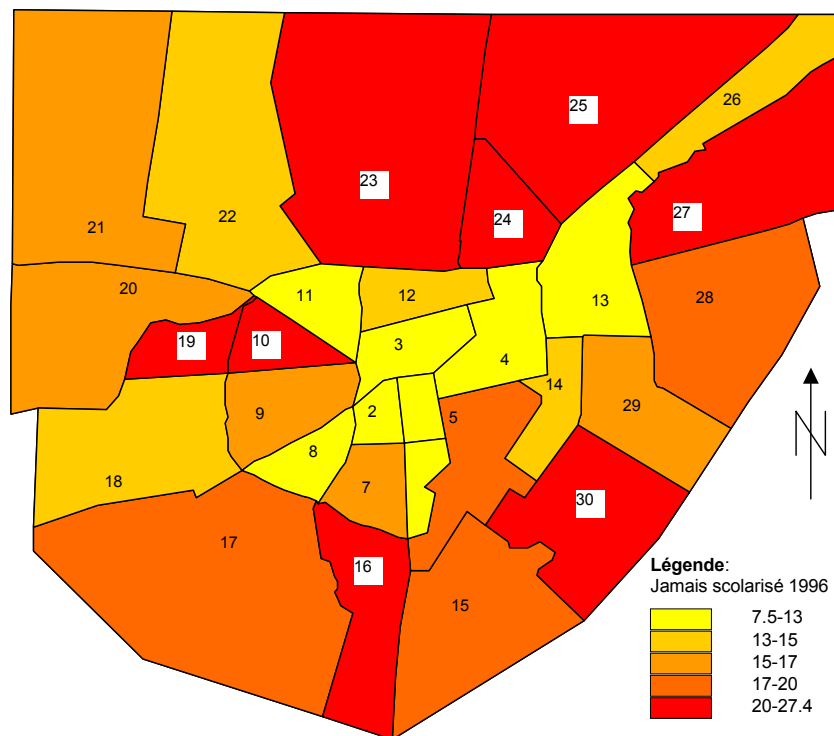
Les zones périphériques de la ville de Ouagadougou se caractérisent par une population composée pour une large part de migrants, avec des chefs de ménage qui sont majoritairement analphabètes, encore très impliqués dans les activités agricoles, et avec une offre scolaire le plus souvent inférieure aux besoins, au regard du potentiel d'enfants en âge scolaire. Les six secteurs périphériques qui concernent la périphérie sud et sud-est de la capitale (15 à 17 et 28 à 30), concentrent près de la moitié (46,7 %) des enfants en âge scolaire pour le primaire (7-12 ans).

C'est donc logiquement que l'on y observe un niveau de scolarisation plus faible que dans les quartiers centraux. En revanche, le pourcentage d'enfants n'ayant (encore) jamais été scolarisés est plus élevé dans ces secteurs périphériques.

Effectif des 7-12 ans par secteur, à Ouagadougou en 1996



Pourcentage d'enfants de 7-12 ans « jamais scolarisés », par secteur, à Ouagadougou en 1996





## EN CONCLUSION...

Cette communication s'est d'abord attachée à exposer les raisons ayant conduit à la création du réseau FASAF « Famille et scolarisation en Afrique », à en présenter les objectifs, le mode de fonctionnement, les activités réalisées et ses perspectives.

La présentation de quelques résultats, issus de sources de données différentes (recensements et enquêtes), avait pour objectif d'illustrer quelques unes des potentialités d'analyses de ce type de données et les intérêts des résultats obtenus au regard de la problématique de la scolarisation en Afrique, tant du point de vue de la recherche que l'action.

Au vu de l'expérience acquise par le réseau dans les différents pays et des diverses occasions de rencontre avec des acteurs des systèmes éducatifs (planificateurs de l'éducation, responsables des statistiques scolaires, etc.), la véritable prise en compte de notre démarche par les services statistiques nationaux et les acteurs de l'éducation demeure l'enjeu majeur. Les collaborations entre structures nationales ne sont pas chose évidente, et particulièrement dans ce domaine de l'éducation, où la connaissance statistique revêt des enjeux politiques et financiers importants ; ainsi les relations sont-elles souvent conflictuelles entre statisticiens-démographes, chercheurs et planificateurs de l'éducation...

Collaborer prend du temps, et surtout une volonté d'écoute de l'autre. La démarche du réseau FASAF voudrait contribuer à une prise de conscience par ces différents acteurs que leurs approches ne sont pas concurrentes, contradictoires, mais bien au contraire, complémentaires ; et que les analyses issues des sources de données scolaires peuvent apporter des éclairages nouveaux et utiles pour le développement de l'éducation en Afrique.

\*\*\*

### Les coordonnées de la coordination du Réseau :

Marc PILON	Yacouba YARO
UERD	PLAN INTERNATIONAL
03 B.P. 7118 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)	01 B.P. 1184 Ouagadougou 01 (Burkina Faso)
Téléphone : 226-36.21.15	Téléphone : 226-31.88.07
Télécopie : 226-36.21.38	Télécopie : 226-30.10.04
E-mail : pilon@ird.bf	E-mail : yacoubay@yahoo.com

### Les coordonnées de l'UEPA :

UEPA B.P. 21007 Dakar Ponty Dakar (Sénégal)
Téléphone : 221-825.25.51
Télécopie : 221-825.55.59
E-mail : uepa@cyg.sn